

**Domaine :** Enseignement, éducation et formation - **Thématique(s) :** Enseignement en collège et lycée  
DIPLÔMES NATIONAUX : MASTERS

## MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION. MENTION SECOND DEGRÉ – PARCOURS LETTRES

🕒 **Durée de la formation :** M1 : 528h / M2 : 343h (hors stage)

📅 **Dates :** Voir le calendrier

📍 **Lieu :** INSPE

💶 **Tarif :** Voir ci-dessous

**Modalité :** Présentiel

**CPF :** Éligible

**ECTS :** 120 ECTS

**Formation :** Diplômante

Le tarif est modulable en fonction du type de financement et/ou de la prise en charge financière.

Pour plus de précisions, consultez le lien suivant :  
<https://www.inspe-paris.fr/article/candidater-reprise-detudes>

### OBJECTIFS

Le master MEEF mention Second degré parcours Lettres a pour vocation de préparer les étudiants à acquérir les compétences professionnelles (disciplinaires, didactiques, pédagogiques, numériques) liées au contexte d'exercice du métier de professeur de Lettres.

Le master comprend également une préparation intensive au CAPES de Lettres et une initiation à la recherche en relation avec les pratiques professionnelles.

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

Les compétences visées au sein de chacune des UE sont définies en amont :

- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Développer des compétences d'analyse des œuvres et des textes littéraires
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- Mobiliser des compétences numériques au service de l'enseignement du français
- Compétences relatives au travail collaboratif (coopérer au sein d'une équipe et avec les partenaires de l'établissement )
- Compétences nécessaires pour réussir les épreuves écrites et orales du concours
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

### ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION

- Au sein du parcours, des dispositifs, le plus souvent intégrés aux enseignements des différentes UE, sont mis en place pour favoriser la réussite des étudiants aux concours de recrutement, par exemple, l'organisation des concours blancs, entraînement aux épreuves d'admission.
- Des dispositifs de mise à niveau et d'aide à l'orientation peuvent être mis en place à la suite d'entretiens personnalisés
- Accompagnement à la rédaction du mémoire en M2 assuré sous la forme d'un suivi individualisé par un directeur de mémoire
- Suivi du degré d'acquisition des compétences professionnelles via un

### INFORMATIONS

**Régime(s) d'étude :** Formation continue  
Cette formation est aussi proposée en formation initiale.

**Financement :** formation éligible au CPF

**Validation des acquis :** oui

**Accessibilité (handicap) :** PMR sur les sites Boursault et Molitor de l'INSPE pour les personnes à mobilité réduite.  
Accompagnement assuré par le relais handicap de l'Inspé, en coordination avec les services handicap des universités partenaires

**Capacité d'accueil :** 170 personnes

**Stage en M1 :** 6 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA)

**Stage en M2 :** 12 semaines (Stage SOPA ou en responsabilité)

|                  |                                |
|------------------|--------------------------------|
| <b>Session 1</b> | DU 08/09/2025<br>AU 30/06/2026 |
| <b>Session 2</b> | DU 08/09/2025<br>AU 30/06/2026 |

### CONTACT

📞 01.40.50.25.74

✉ [reprise-etudes@inspe-paris.fr](mailto:reprise-etudes@inspe-paris.fr)  
Coordonnatrice du parcours : Hélène RAUX

portfolio numérique, à partir duquel un bilan individuel est établi par l'équipe pédagogique du parcours au cours de chacune des années de M1 et M2

### ADMISSION AU MASTER MEEF

L'admission au Master se fait à partir de l'examen du dossier de candidature effectué par la commission pédagogique interuniversitaire créée à cet effet au niveau du parcours.

Ce dossier doit comprendre au minima : un CV, le descriptif des cursus antérieurs, les relevés de notes, une lettre de motivation. D'autres pièces justificatives peuvent être demandées en fonction de la situation du candidat.

### PRÉ-REQUIS

- Avoir un diplôme de licence ou un niveau Bac + 3
- Avoir suivi une formation diplômante conduisant à des connaissances en linguistique, littérature et civilisation française (Licence mention lettres ou dans une discipline des domaines « sciences humaines et sociales » ou « arts, lettres, langues »).
- Pour les non-francophones : un certificat de niveau C1 minimum en langue française.

### PROGRAMME

Le master MEEF Mention second degré parcours Lettres comporte deux années (M1 et M2). La formation est structurée selon quatre blocs de formation :

#### **-Bloc 1 : le professionnel, acteur de la communauté éducative**

Dans ce bloc, les compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs, psychologues de l'éducation nationale et conseillers principaux d'éducation, sont construites au travers la conception d'un tronc commun aux mentions Premier degré, Second degré et Encadrement éducatif.

Il comporte des cours axés sur :

- l'organisation du système éducatif et la connaissance de cet environnement, de ses enjeux et ses publics
- Des enseignements de pratiques culturelles
- Des projets pour la classe et projets terrain qui peuvent associer des étudiants des différentes mentions
- La méthodologie des épreuves d'admission des concours de recrutement des professeurs spécifiques à la mention Second degré.

#### **-Bloc 2 : Savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques**

Les enseignements de ce bloc sont organisés au regard des attendus de maîtrise des savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques.

#### **-Bloc 3 : Analyse réflexive, pratiques de recherche et mise en œuvre sur le terrain**

Ce bloc vise :

- La construction des compétences professionnelles au travers des stages de M1 et de M2 ;
- L'initiation aux questions et pratiques de recherche liées au parcours de formation, via une approche méthodologique, bibliographique et scientifique.

#### **-Bloc 4 (optionnel en M1)**

Ce bloc permet une individualisation de la formation via une UE spécifique proposée dans le cadre du parcours de formation.

Pour connaître de façon détaillée le programme de chaque année de ce master, vous pouvez consulter le site de l'INSPE à travers le lien suivant : Master MEEF 2nd degré Professeur des collèges et lycées Lettres | Nos formations | Formation | INSPE de l'académie de Paris ([inspe-paris.fr](https://inspe-paris.fr))

## MÉTHODES

Les méthodes et modalités pédagogiques sont plurielles :

- Cours magistraux
- Séances de TD
- Travaux en groupes
- Analyse des œuvres et des textes littéraires
- Analyse de situations professionnelles
- Méthodologie de projets (projets pour la classe et projets terrain)
- Entraînements et préparation au concours (concours blancs, exercices axés sur la méthodologie des épreuves).

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation indiquées ci-dessous ne sont pas exhaustives et sont conçues en fonction des compétences visées, en respectant le processus d'évaluation continue et basées sur une approche d'évaluation par compétences :

- Exercice de constitution d'un dossier documentaire en lien avec une situation d'enseignement
- Problématisation et construction des séquences d'enseignement en français
- Acquisition des connaissances et compétences attendues en littérature française
- Evaluation sur la maîtrise des compétences numériques nécessaires à la production et l'utilisation en classe des ressources numériques au service de l'enseignement du français
- Acquisition des connaissances et des méthodes de recherche
- Evaluation des productions orales et écrites
- Stage d'observation et pratique accompagnée et/ou en responsabilité
- Entraînements au concours

## DÉBOUCHÉS

Professeur de lettres

## LES + DE LA FORMATION

- La formation est conçue et animée par des **équipes pédagogiques pluri catégorielles** :
  - Des enseignants-chercheurs de l'INSPE et des établissements d'enseignement supérieur ;
  - Des enseignants du second degré affectés à temps plein à l'INSPE et dans les établissements du supérieur ;
  - D'enseignants du second degré en service partagé entre l'INSPE et un établissement d'enseignement secondaire ;
  - D'inspecteurs d'Académie et/ou pédagogiques ;
  - De professeurs Formateurs Académiques (PFA)

2. Les **partenariats avec d'autres universités ou avec d'autres INSPE** en Ile de France



## POUR CANDIDATER

-Vous pouvez **candidater en M1 MEEF Lettres du 25 février au 24 mars 2025** sur le **portail national « mon master »** à l'adresse suivante:

[La plateforme nationale des masters \(monmaster.gouv.fr\)](https://monmaster.gouv.fr)

-Vous pouvez **candidater directement en M2 MEEF (sous certaines conditions) et si vous êtes déjà titulaire d'un master disciplinaire.**

Cette candidature s'effectue au mois de **juin 2025 sur la plateforme de candidature de l'INSPE** :

<https://candidature.inspe-paris.fr>

Il est important de rappeler que **l'accès en M2 reste soumis à la décision de la commission d'admission interuniversitaire.**

**Attention !** seulement **si vous êtes en reprise d'études et vous souhaitez intégrer le Master MEEF en M1 ou directement en M2 via la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)**, vous devez effectuer impérativement votre candidature sur le site de l'INSPE (adresse indiquée ci dessus)

Pour plus d'information, prenez contact avec le *Pôle de Reprise d'études et de Validation d'acquis* à l'adresse contact indiquée : [reprise-etudes@inspe-paris.fr](mailto:reprise-etudes@inspe-paris.fr)

## CALENDRIER

**Durée de la formation** : M1 : 528h / M2 : 343h (hors stage)

**Rythme** : Sur deux ans

Les dates de formation pour chaque année de master sont données à titre indicatif, sous réserve de toute modification du calendrier à la rentrée 2025.

|                  |   |   |  |
|------------------|---|---|--|
| <b>SESSION 1</b> | DU 08/09/2025<br>À 09:00<br>AU 30/06/2026 | Tous sites de l'INSPE de l'académie de Paris, de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, de Sorbonne Université et de l'Université Paris Cité | Formation essentiellement enseignée en présentiel mais certain enseignements peuvent être aménagés à distance afin d'assurer la continuité des cours |
| <b>SESSION 2</b> | DU 08/09/2025<br>À 09:00<br>AU 30/06/2026 | Tous sites de l'INSPE de l'académie de Paris, de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, de Sorbonne Université et de l'Université Paris Cité | Formation essentiellement enseignée en présentiel mais certain enseignements peuvent être aménagés à distance afin d'assurer la continuité des cours |